

SAISON 2017/2018

☎: 05 53 09 13 79

🌐 <http://www.flep.net>

✉ Contact@flep.net

PREAMBULE :

Ce règlement de fonctionnement de la section danse complète le règlement intérieur du FLEP validé par le Conseil d'Administration du 29 Août 2016.

ARTICLE 1

Les cours commencent à l'heure. Les élèves devront être prêts. (Prévoir le temps d'habillage)

ARTICLE 2

Les cours se terminent à l'heure. Les parents ou responsables d'élèves doivent être présents à la fin du cours pour que les élèves ne restent pas seuls dans le vestiaire pendant le cours suivant.

ARTICLE 3

Les élèves ne sont pas autorisés à sortir sans les parents ou responsables, sauf autorisation écrite préalable.

ARTICLE 4

Pour des raisons évidentes de responsabilité, les absences au cours de danse devront être justifiées par un mot d'excuse. (écrit ou téléphoné)

ARTICLE 5

La présence des élèves aux répétitions lors de l'année du spectacle et aux essayages de costumes est obligatoire.

ARTICLE 6

Au sein de l'école, les élèves doivent se respecter et respecter les adultes, de même ils ne commettront pas de dégradations dans les locaux.

En cas de non respect, l'élève recevra un avertissement en présence de ses parents.

Au 3^{ème} avertissement l'élève aura une sanction qui pourra être l'exclusion de l'école.

ARTICLE 7

Le professeur de danse et le FLEP déclinent toute responsabilité en cas de vol dans le vestiaire. Les bijoux, colliers, montres, etc.... sont interdits.

ARTICLE 8

Les parents dont les élèves cesseraient tout cours sont priés d'avertir le professeur par écrit, ainsi que le FLEP.

Autorisation à donner au professeur de danse :

Je soussigné Mr ou Mme :

Parent ou représentant légal de l'élève :

Autorise mon enfant à quitter seul l'école à la fin du cours. (1)

N'autorise pas mon enfant à quitter seul l'école à la fin du cours. (1)

Autorise le FLEP à prendre mon enfant en photo et/ou à le filmer dans le cadre de ses activités de danse (cours et spectacle) (1)

Autorise le FLEP à utiliser ces photos et vidéos pour alimenter le site Internet

<http://www.flep.net> (1) *

*** Photos et vidéos sont exclusivement destinées à être exploitées par le FLEP de Chamiers; elles ne sauraient être transmises, cédées ou sinon mises à la disposition de tierces personnes sans votre accord préalable.**

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'opposition (art. 38), d'accès (art. 39), de rectification ou de suppression (art. 40) des données qui vous concernent.

(1) rayer la mention inutile

A : Le

Signature des parents
ou du représentant légal